

**ASSOCIATION AMICALE DES MAIRES ET ADJOINTS DE LA SARTHE**

Siège social :  
HOTEL DES COMMUNES  
72000 LE MANS

Le Président,  
**Marc JOULAUD**

Le Mans, le mercredi 10 septembre 2014

MJ/TD/62

Madame, Monsieur le Maire,

Lors des orages à répétition de juillet 2013, de la tempête Dirk du 24 décembre 2013 et de Qumeira le 7 février 2014 qui ont balayé notre département, la réactivité d'ERDF a de nouveau été mise à rude épreuve pour restaurer les infrastructures de distribution d'électricité dans les meilleurs délais.

Parmi les enseignements tirés de ces événements, nous avons constaté à quel point l'anticipation, la coordination des actions des services et la circulation de l'information sont essentielles pour une gestion efficace de ce type de crise.

Fort de ce constat, l'Association des Maires et Adjointes de la Sarthe, le Conseil Général et ERDF, en concertation avec la Préfecture, ont donc souhaité s'associer afin de relancer ensemble l'opération dénommée « Référents Tempête » initiée en 2011.

Il s'agit, en cas d'événement climatique de grande ampleur, d'instaurer un lien direct entre chaque commune concernée et la cellule de crise d'ERDF.

Sur la base des constats qu'ils auront eux-mêmes effectués sur le terrain, les « référents tempête » seront informés du diagnostic du réseau électrique, des modalités de dépannage et des délais de réalimentation.

La mise en œuvre de ce projet repose donc sur la désignation d'une ou deux personnes « référents tempête » dans chaque commune qui sont invitées à participer à des réunions d'information d'une durée de 2 heures maximum sur les risques électriques, les réseaux électriques et la gestion de crise.

Il est à noter que cette mission ne requière aucune compétence particulière, si ce n'est une grande disponibilité en cas de crise.

A cette fin, nous vous proposons 5 réunions d'informations sur l'ensemble du département :

- le **lundi 29 septembre 2014** à la salle **Panurge** au centre **Rabelais**, **1 place Victor Hugo** à **Changé** de **19h00 à 21h00**,

- le **mardi 30 septembre 2014** à la salle **Athéna** avenue du **Général de Gaulle**, à **La Ferté-Bernard**, de **10h00 à 12h00**,

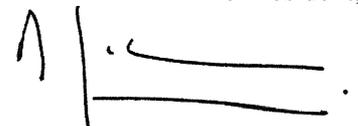
- le **mardi 30 septembre 2014** à la salle **Gilbert Chauveau**, **Maison de Pays**, rue de l'**Abbé Lelièvre**, à **Fresnay-sur-Sarthe** de **15h00 à 17h00**,

- le **mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2014** à la salle des fêtes, **18 avenue des déportés** à **La-Chartre-sur-Le-Loir** de **10h00 à 12h00**,

- le **mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2014** à la salle **Théophile Plé**, **1 rue Théophile Plé** à **Sablé-sur-Sarthe**, de **15h00 à 17h00**,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,



Marc JOULAUD